

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMÉRATION



Édito



Camille GALTIER

Maire de Manosque
et Président de DLVAgglo

Dans un contexte où les exigences environnementales se renforcent, DLVAgglo s'inscrit pleinement dans le cadre réglementaire qui fait du développement durable un pilier de notre action publique.

Bien se loger et bien accueillir, se déplacer autrement, accélérer la transition énergétique, développer une économie vertueuse et créatrice d'emplois, préserver notre cadre de vie : ces priorités guident nos projets et façonnent notre territoire afin de préparer un avenir durable pour tous ses habitants.

DLVAgglo se veut exemplaire et poursuit ses actions pour devenir une collectivité toujours plus responsable, innovante, sobre et proche des citoyens.

Oui, la transition écologique ne se décrète pas, elle se construit, jour après jour, par l'engagement de tous et dans l'intérêt général.

Ensemble, faisons de notre agglomération un territoire d'équilibre, d'excellence et d'espérance — un territoire durable, pour aujourd'hui et pour demain.

Sommaire

I. Cadre réglementaire	4
II. Le PCAET : outil central de la politique de développement durable DLVAgglo	5
III. Quelques chiffres climat-air-énergie du territoire	6
IV. Bilan des dépenses par politiques publiques	10
V. Actions phares 2025	11
○ Logement - bien se loger et bien accueillir	12
○ Mobilité - se déplacer autrement	15
○ Énergie - accélérer la transition énergétique	18
○ Économie - la transition écologique comme levier de développement économique	21
○ Cadre de vie - préserver et améliorer notre cadre de vie	25
○ Porter l'exemplarité - une collectivité responsable et engagée	29
○ Citoyenneté - toutes et tous acteurs du changement	33
VI. Conclusion et perspectives	36



I. Cadre réglementaire

Le Rapport Développement Durable (RDD) constitue une obligation réglementaire pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, conformément à la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et à ses textes d'application.

Présenté annuellement avant le Débat d'Orientation Budgétaire (BOD) et le vote du budget primitif, ce rapport vise à rendre compte de la manière dont la collectivité intègre les principes du développement durable à la fois **dans son fonctionnement interne** et **dans la conception et la mise en œuvre de ses politiques publiques**.

Véritable outil de transparence, de redevabilité et de pilotage, le RDD permet de présenter la dynamique collective engagée en faveur d'un développement plus sobre, plus inclusif et plus résilient.

Pour DLVAgglo, cette édition 2025 revêt une dimension particulière : elle s'inscrit **dans le prolongement de l'adoption du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)**, voté à l'unanimité par le Conseil communautaire le 10 décembre 2024. Le choix a été fait de structurer le rapport autour des grands axes du PCAET, afin d'assurer une cohérence renforcée entre les politiques publiques menées et les objectifs cli-

mat-air-énergie définis pour le territoire.

Au-delà du cadre réglementaire, ce rapport se veut un outil de communication et de mobilisation. Synthétique, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Elaboré avec l'ensemble des services, il est le fruit d'un travail collectif et participatif.

Parce que la durabilité ne se décrète pas, elle se construit collectivement, le Rapport Développement Durable 2025 de DLVAgglo est avant tout une invitation à agir ensemble, pour faire du territoire Durance Luberon Verdon un espace exemplaire en matière de climat, d'énergie et de qualité de vie.

II. Le PCAET : outil central de la politique de développement durable DLVAgglo

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de DLVAgglo a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire le 10 décembre 2024.

Instauré comme une obligation réglementaire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants par la loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte (2015), le PCAET planifie des actions sur le territoire intercommunal pour :

- Lutter contre le changement climatique et atténuer ses effets,
- Améliorer la qualité de l'air que nous respirons,
- Maîtriser nos consommations d'énergie et développer la production d'énergies renouvelables.

Les étapes clés :

- 1** Un diagnostic qui dresse un état des lieux climat-air-énergie du territoire
- 2** Une stratégie qui fixe des objectifs chiffrés cohérents avec les grandes orientations régionales et nationales
- 3** Un plan d'actions opérationnel porté par une multitude d'acteurs afin d'atteindre ces objectifs
- 4** Un dispositif de suivi et d'évaluation annuel basé sur l'analyse d'indicateurs climat-air-énergie

Tout le monde est concerné ! À travers ses 33 fiches actions, le PCAET de DLVAgglo fait intervenir tous les acteurs des sphères publiques et privées (institutions

publiques, associations, professionnels, particuliers, entreprises, etc.) pour construire ensemble notre territoire de demain.

D'ici 2030

- 20 % des consommations d'énergie
- 40 % des émissions de GES
- 30 % des émissions de polluants
- +44 % de production d'EnR

D'ici 2050

- 37 % des consommations d'énergie
- 88 % des émissions de GES
- 59 % des émissions de polluants
- +77 % de production d'EnR

*Objectifs fixés par rapport à 2012

Le PCAET est adopté pour une période de 6 ans. Mais ce projet de territoire n'en reste pas moins un document vivant, amené à évoluer au fil des années !

Une évaluation à mi-parcours est obligatoire afin de mesurer l'avancement des actions prévues et d'ajuster le plan d'actions si nécessaire.



Consultez l'intégralité des documents
en scannant ce QR code
ou rendez-vous sur www.DLVA.fr



III. Quelques chiffres climat-air-énergie du territoire

Le PCAET ayant une dimension « Territoriale », les données Climat-Air-Energie présentées ci-après englobent l'ensemble des émissions atmosphériques et consommations/productions d'énergie générées par tous les usagers du territoire. **Les indicateurs présentés dans ce chapitre dressent donc un bilan climatique et énergétique du territoire dans son ensemble, au-delà du seul fonctionnement des services de DLVAgglo.**

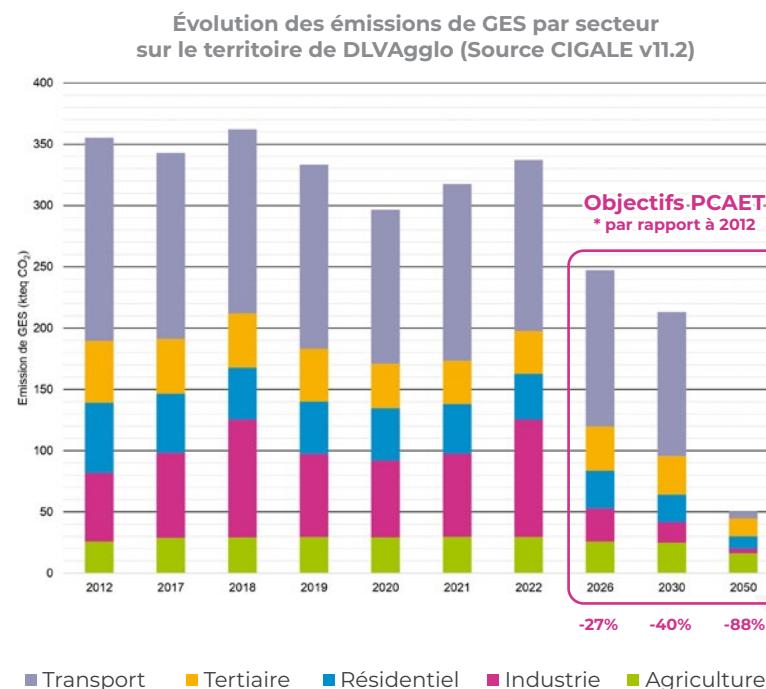
À noter : le territoire de DLVAgglo se distingue par plusieurs spécificités comme le passage de l'autoroute A51 et du canal EDF de la Durance (et ses centrales hydroélectriques).

Les données présentées proviennent de la **base régionale CIGALE (version 11.2)**, développée par AtmoSud, plateforme de référence en région PACA pour le suivi des indicateurs territoriaux PCAET. Au moment de la rédaction du présent rapport, les dernières données disponibles sont celles de l'**année 2022**.

Climat

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

L'effet de serre, largement aggravé par les activités humaines, est le principal moteur du changement climatique. Les émissions de GES sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (teqCO₂).



En 2022

DLVAgglo : Bilan Carbone

- Total : 337 kteqCO₂
- Par habitant : 5,3 teqCO₂
- 48% issus des produits pétroliers

Comparaison : Département 04

- 5,8 teqCO₂ / habitant

Comparaison : Région PACA

- 6,8 teqCO₂ / habitant

Pourquoi agir ?

Réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique.



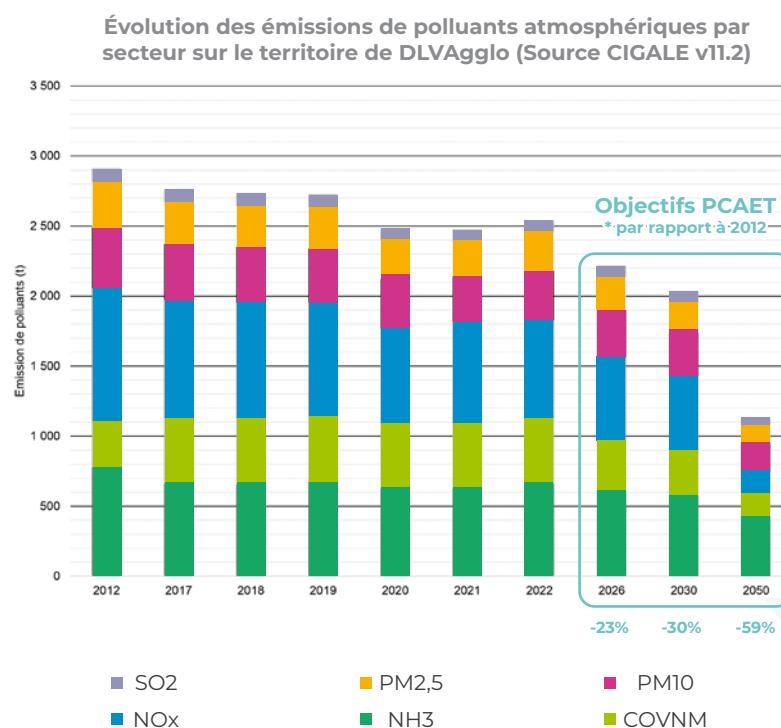
Qualité de l'air

BILAN DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

En moyenne, la qualité de l'air est plutôt bonne sur le territoire de DLVAgglo selon AtmoSud (observatoire de surveillance de la qualité de l'air de la Région PACA).

Les zones les plus exposées sont :

- Les zones fortement urbanisées (principalement Manosque),
- Les abords des axes routiers à fort trafic (notamment l'A51).



En 2022

DLVAgglo : Polluants (hors GES)

- Total : 2 539 tonnes
- Émissions principalement liées au transport routier

Comparaison : Département 04

- 29 % des émissions du département

Comparaison : Région PACA

- 1,6 % des émissions de la Région

Pourquoi agir ?

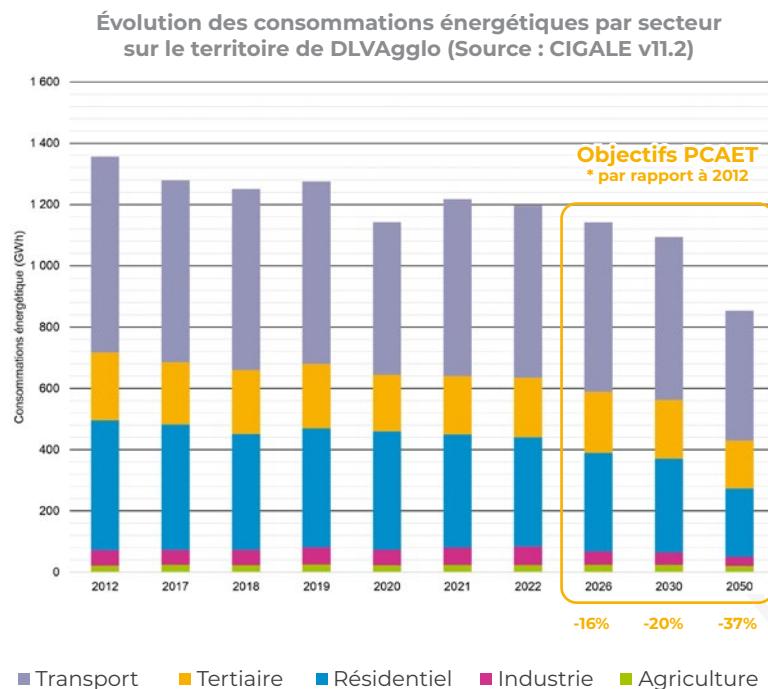
La pollution de l'air entraîne des risques pour notre santé.



Énergie

BILAN DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Le transport routier compte pour presque la moitié de nos consommations d'énergie, soulignant la nécessité de développer des solutions de mobilité durable :



En 2022

DLVAgglo : Énergie consommée

- Total : 1 196 GWh
- Consommation / habitant : 18,3 MWh
- **Remarque majeure** : Les produits pétroliers représentent plus de 50 % du total de l'énergie consommée par le territoire.

Comparaison : Département 04

- Consommation / habitant : 24,1 MWh

Comparaison : Région PACA

- Consommation / habitant : 21,4 MWh

Pourquoi agir ?

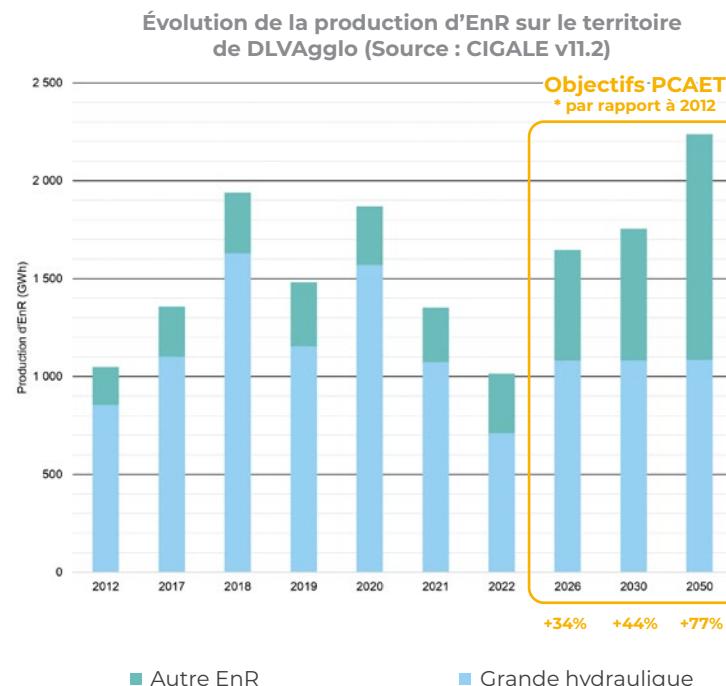
La réduction progressive des énergies fossiles au profit d'un mix décarboné et renouvelable.



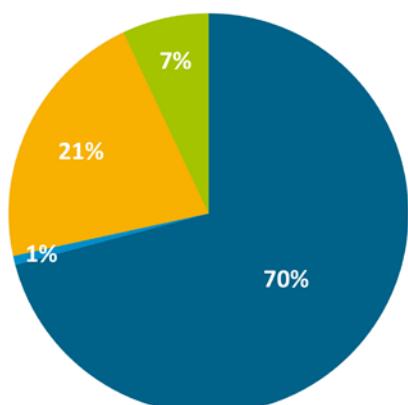
Énergie

BILAN DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

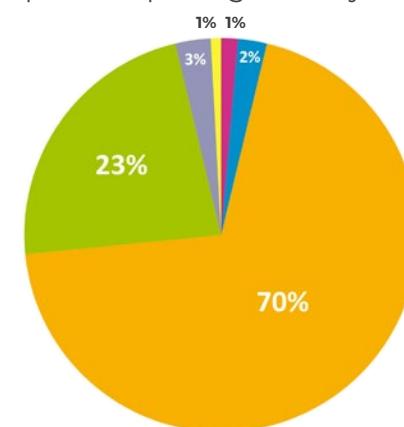
Le territoire de DLVAgglo bénéficie d'un fort potentiel en énergies renouvelables, porté en grande partie par la chaîne hydroélectrique de la Durance. Cette infrastructure majeure exploitée par EDF Hydro Méditerranée assure une production d'électricité verte considérable, faisant de l'hydroélectricité la principale source d'énergie renouvelable du territoire :



Mais seulement 25 % si l'on retire la part importante d'énergie produite par la grande hydroélectricité, destinée à équilibrer et sécuriser le réseau national :



Production d'énergies renouvelables par filière en 2022 sur le territoire (source : CIGALE)



Production d'énergies renouvelables par filière (hors grande hydraulique) en 2022 sur le territoire (source : CIGALE)

En 2022

DLVAgglo : 1 015 GWh d'EnR produites

- Fort impact de la sécheresse de 2022 sur la filière grande hydroélectricité

Soit

- 85 % de la consommation énergétique du territoire

- Grande hydraulique
- Petite hydraulique
- Biogaz
- Biomasse
- Solaire thermique
- Solaire photovoltaïque

IV. Bilan des dépenses par politiques publiques

Répartition des dépenses effectives de l'année 2024.
Ces montants englobent à la fois le fonctionnement quotidien et les investissements structurants.





V. Actions phares 2025

Cette partie du rapport présente **une sélection d'actions phares 2025**, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du PCAET de DLVAgglo.

Sans prétendre à l'exhaustivité, elle illustre la diversité des initiatives portées par la collectivité et ses partenaires pour répondre aux grands enjeux développement durable du territoire.

Enjeux et objectifs des actions mises en œuvre

Logement : Bien se loger et bien accueillir

L'amélioration de la performance énergétique du parc bâti, qu'il soit privé ou public, constitue l'un des leviers majeurs de la transition énergétique de DLVAgglo. L'agglomération agit simultanément sur deux fronts : accompagner les ménages dans la rénovation de leur logement et améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti. Grâce à la mise en œuvre de plusieurs dispositifs étatiques, de nombreux foyers sont soutenus dans leurs travaux de rénovation, de lutte contre

la précarité énergétique ou d'adaptation au changement climatique. En parallèle, les communes et DLVAgglo investissent dans la rénovation et la sobriété énergétique de leurs bâtiments publics. Ces démarches conjuguées permettent de réduire les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses publiques, tout en améliorant le confort et la qualité de vie des habitants.

ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS DANS LEURS PARCOURS DE RENOVATION ENERGETIQUE

En 2025, DLVAgglo a renouvelé sa contribution **au Service Public de la Rénovation et de l'Habitat (SPRH)** pour la période 2025-2029, par la signature d'une nouvelle convention avec le Département des Alpes-de-Haute-Provence et l'Anah. Ce dispositif succède au programme « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » (SARE) arrivé à son terme fin 2024. Il s'inscrit dans un pacte territorial d'intérêt général visant la rénovation de l'habitat privé, ainsi que la lutte contre la précarité énergétique et contre l'habitat indigne.

DLVAgglo a contribué à ce service par un financement de 24 115,56 € en 2025 (soit 0,38 €/habitant), garantissant la continuité du parcours d'information, de conseils et d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé aux particuliers et au petit tertiaire via l'espace conseil France Rénov'. Cette action se concentre sur deux volets clés : la dynamique territoriale et l'information, le conseil et l'orientation, afin de maintenir et développer l'engagement collectif autour des enjeux actuels de l'habitat sur le territoire.



RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS

En 2025, DLVAgglo a poursuivi sa politique de sobriété énergétique sur ses bâtiments publics, visant à réduire durablement les consommations et à améliorer le confort des usagers. Plusieurs types d'interventions ont été réalisés :

- **Éclairage** : au total, 21 bâtiments gérés par l'agglomération sont désormais équipés en LED depuis le début des travaux, et 5 bâtiments supplémentaires sont programmés pour un relamping en 2026.
- **Chaussage et régulation thermique** : remplacement des convecteurs et panneaux rayonnants par des radiateurs à inertie, installation de pompes à chaleur sur l'ensemble des déchetteries (à l'exception de Manosque), ainsi que des travaux sur les systèmes CVC (chauffage, ventilation et climatisation) afin d'optimiser la régulation de la température et réduire la consommation énergétique.

Le bilan consolidé des consommations 2025 ne sera disponible qu'en début d'année 2026. En 2024 : ce sont déjà plus de 100 000 kWh d'électricité économisés depuis le lancement des travaux de rénovation énergétique.

ECO-CAMPUS PROVENCE : FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

DLVAggo, propriétaire du bâtiment de l'Éco-Campus Provence, soutient le développement d'une offre de formation aux métiers de la transition énergétique et écologique sur son territoire.

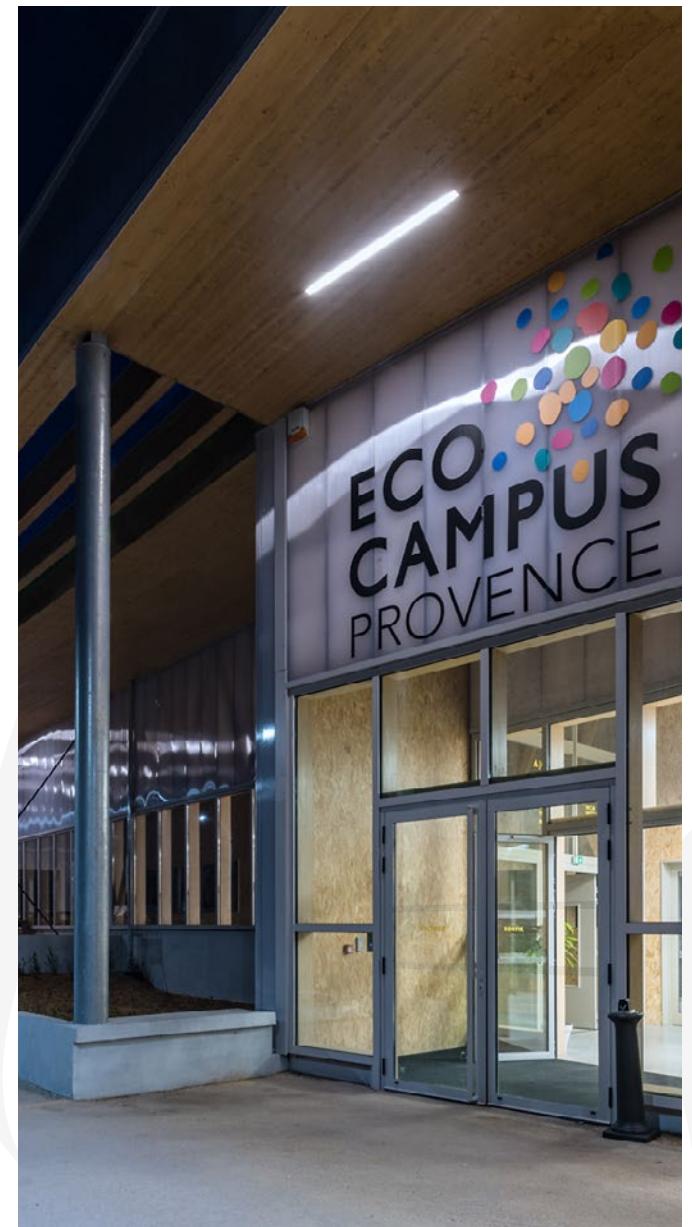
Ce site, **géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes-de-Haute-Provence (CCI04)**, est implanté dans un bâtiment éco-conçu à énergie positive de 3 000 m², labellisé or « Bâtiment Durable Méditerranéen ». Équipé de panneaux photovoltaïques, de puits de lumière, d'un toit végétalisé, de 18 salles de cours et de plateaux techniques de pointe, il constitue un véritable pôle de compétences au service de la transition énergétique et écologique.

L'Éco-Campus propose des formations en alternance reconnues par l'État, du BTS au Bac+5, permettant d'acquérir des savoir-faire concrets en lien direct avec les besoins des entreprises locales. Parmi les offres de formation proposées figurent

le BTS Agricole Gestion et maîtrise de l'eau, des cursus Bac+2 et Bac+3 en bâtiments durables, ainsi qu'une nouvelle formation Bac+5 « Expert de la transition énergétique », ouverte en 2025, destinée à accompagner les collectivités, entreprises et bailleurs sociaux dans leurs projets de transition. Au total, ces filières ont accueilli une cinquantaine d'alternants en 2025.

Toujours en 2025, dans le cadre du marché France Travail, l'Éco-Campus - CCI04 a lancé un **Titre Professionnel de Monteur Dépanneur en Climatisation**, qui a rassemblé 14 participants, pour répondre aux besoins croissants en compétences techniques dans cette filière.

Le site accueille également **Dalkia (groupe EDF)**, qui y a implanté depuis le départ du projet son antenne de formation pour le Sud-Est, formant par exemple en 2025 une vingtaine de professionnels au Titre Professionnel de technicien maintenance Chauffage Ventilation Climatisation.



Mobilité :

Se déplacer autrement

Enjeux et objectifs des actions mises en œuvre

La mobilité représente un enjeu central de la transition énergétique du territoire. Réduire la dépendance à la voiture individuelle, encourager l'intermodalité et développer des alternatives de transport bas-carbone figurent parmi les priorités du PCAET. L'agglomération s'engage ainsi à planifier des mobilités plus sobres, à soutenir le

développement des transports collectifs, des infrastructures cyclables et de la mobilité électrique. Ces actions visent à réduire les émissions liées aux déplacements, à améliorer la qualité de l'air et à renforcer la cohésion territoriale en facilitant l'accès à la mobilité pour tous les publics.

UN REPORT MODAL ET UNE MOBILITÉ PLUS VERTE, AU DÉTRIMENT DE L'AUTOSOLISME

La plateforme de covoiturage Karos, opérationnelle sur le territoire de l'agglomération, permet aux habitants de partager leurs trajets quotidiens à moindre coût. Elle compte aujourd'hui 368 utilisateurs actifs, avec une distance moyenne de 10 km par trajet, soit 185 km mensuels évités en moyenne par passager. Ce service contribue à la réduction des émissions de CO₂, à la diminution du trafic routier et à la création de nouveaux liens de proximité entre habitants.

Parallèlement, **DLVAgglo encourage l'usage du vélo à assistance électrique (VAE)**, une solution à la fois écologique et adaptée aux déplacements du quotidien. La collectivité accorde une prime de 200 € pour l'achat d'un VAE, dans la limite d'une enveloppe annuelle de 10 000 €. Entre janvier et septembre 2025, 18 habitants ont déjà bénéficié de cette aide, représentant un soutien total de 3 600 €. Ce dispositif est ouvert aux résidents de l'agglomération justifiant d'un trajet domicile-travail réalisé sur le territoire communautaire.

UN PLAN VÉLO AMBITIEUX AUTOUR DE L'AXE DURANCIEN

DLVAgglo a réalisé en 2025 une concertation territoriale pour définir sa stratégie vélo. Le diagnostic a fait émerger un projet structurant : la création d'un axe cyclable durancien, destiné à relier Oraison à Corbières-en-Provence.

Ce futur itinéraire, appelé à devenir la colonne vertébrale de la mobilité douce, connectera les pôles d'habitat, d'emploi, d'éducation et de loisirs du territoire, tout en s'appuyant sur les gares, aires de covoiturage et arrêts de bus pour favoriser l'intermodalité.

DLVAgglo travaille avec EDF Hydro Méditerranée pour permettre le passage de cette « autoroute cycliste » le long des berges du canal de la Durance. Les premiers aménagements pourraient voir le jour d'ici 18 à 24 mois, dans la continuité du tronçon déjà existant entre Manosque et le plan d'eau des Vannades.

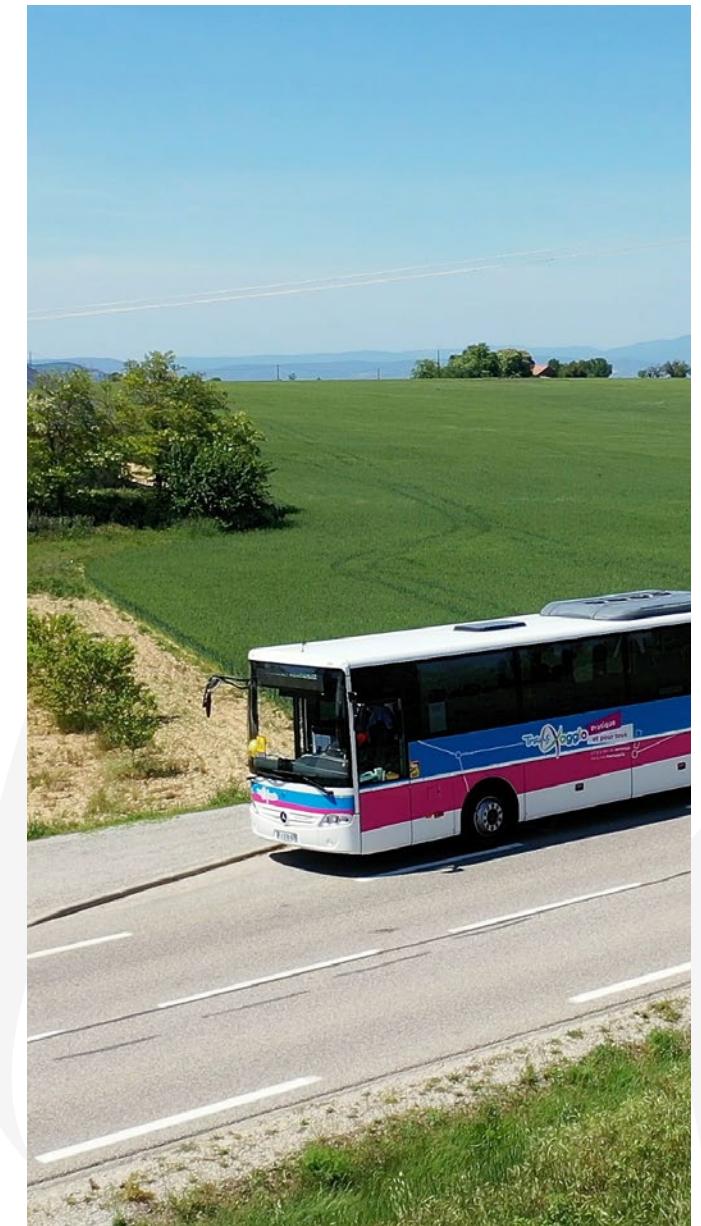


UN RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN EN TRANSITION

Entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024, le réseau de transport communautaire a enregistré 822 017 passagers, selon le dernier rapport d'activité établi par Transdev (publication en juin 2025). Cette fréquentation témoigne du bon dynamisme du service et de l'engagement de DL-VAgglo à développer une mobilité plus accessible et plus durable. Depuis juillet 2024, la collectivité a voté une baisse des tarifs d'abonnement annuel, afin de faciliter l'accès aux transports en commun pour tous les publics.

Une prochaine Délégation de Service Public (DSP), prévue à l'horizon 2027, intégrera plusieurs évolutions du réseau. Parmi celles-ci :

- **Un réseau touristique plus étendu**, avec des prolongements de lignes vers les points de fraîcheur du territoire, comme la ligne 120 (Manosque–Oraison) prolongée jusqu'au plan d'eau des Buissonnades durant l'été, et la ligne 136 (Manosque–Esparron-de-Verdon) qui fonctionnera également les jours fériés de mai et juin 2026 ;
 - **De nouvelles dessertes vers les zones d'activités**, avec le prolongement de la ligne 120 jusqu'à la ZA des Bouillouettes à Oraison et la création d'un Transport à la Demande (TAD) reliant Corbières-en-Provence, Sainte-Tulle et la zone Saint-Joseph à Manosque à partir de janvier 2026.
 - **Offre complémentaire en heures creuses** du service TAD PMR avec un véhicule supplémentaire
 - **Vidéo protection dans les bus urbains** de la ville centre (36 caméras dans 12 bus).
- En vigueur le 1^{er} septembre 2027 :
- **Verdissement de la flotte**, en conformité avec les objectifs du PCAET
 - **Service de location longue durée de vélos**, y compris électriques
 - **Mise en œuvre d'un transport innovant** et autonome
 - **Solutions favorisant les modes alternatifs** à la voiture individuelle (covoiturage, autopartage)
 - **Évolution du service TAD** Personnes à Mobilité Réduite
 - **Focus sur la desserte des zones d'activités**
 - **Création de lignes touristiques**
- Ces évolutions, prévues dans la future DSP, visent à mieux relier les pôles d'emploi, d'habitat et de loisirs.



Enjeux et objectifs des actions mises en œuvre

Énergie : Accélérer la transition énergétique

La transition énergétique repose sur deux piliers indissociables : la maîtrise des consommations et le développement des énergies renouvelables. DLVAgglo s'est dotée d'une stratégie ambitieuse pour structurer un véritable mix énergétique local : déploiement du solaire photovoltaïque et thermique, développement de la méthanisation,

valorisation de la chaleur renouvelable ou encore la production, le stockage et le transport d'hydrogène. Cet axe vise à accroître l'autonomie énergétique du territoire tout en soutenant l'économie locale et l'innovation. L'objectif est de faire de DLVAgglo un territoire exemplaire dans la production et la consommation responsables d'énergie.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

DLVAgglo poursuit en 2025 son programme d'amélioration et d'optimisation de l'éclairage public, avec un investissement annuel de 500 000 € dédié à la modernisation des équipements.

Sur les 14 500 lanternes que compte le territoire, près de la moitié est désormais équipée en LED, une technologie plus performante et économique en énergie. Cette transition permet déjà de réduire la consommation énergétique de 50 % lorsque l'extinction nocturne est mise en place.

PLANIFICATION DU SOLAIRE PV : PUBLICATION DU PLAN DE PAYSAGE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Réussir la transition énergétique tout en préservant les paysages et la biodiversité : c'est le défi que s'est fixé DLVAgglo en s'engageant en 2022 dans l'élaboration d'un Plan de Paysage et Transition Énergétique (PPTE), le premier en région PACA !

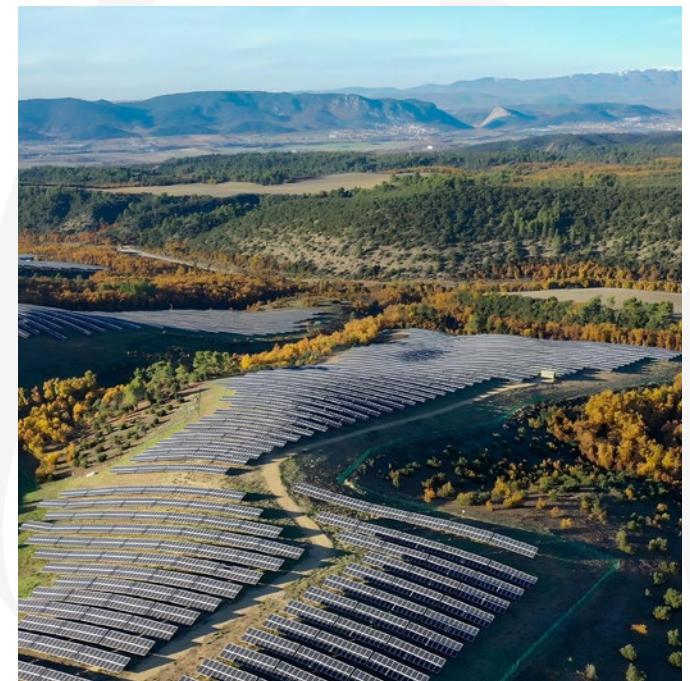
Accompagnée par l'ADEME, la DREAL Paca, les Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon et la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), l'agglomération a mené en 2023 **une large concertation citoyenne sur le développement du photovoltaïque**, afin d'en faire un levier de transition respectueux de l'environnement et de nos paysages exceptionnels.

Finalisés fin 2024 et diffusés début 2025, les livrables du PPTE comprennent un guide pratique décliné en 4 livrets, à destination des communes et opérateurs photovoltaïques. Ces documents proposent des préconisations concrètes pour mieux prendre en compte les enjeux paysagers et écologiques à chaque étape d'un projet photovoltaïque au sol.

Le PPTE a bénéficié d'un financement de l'ADEME, ce qui a permis à l'agglomération d'être accompagnée par des bureaux d'études en paysage, ainsi que les Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon.

DLVAgglo souhaite à présent que ce travail serve de référence territoriale et soit pris en compte dans les études d'impact des projets solaires présenté en guichet unique ENR du 04.

Dans le prolongement de cette démarche, la collectivité encourage le développement du photovoltaïque sur les espaces anthroposés, identifiés comme prioritaires lors de la concertation citoyenne.



HYGREEN PROVENCE : L'HYDROGÈNE VERT AU SERVICE DE LA DÉCARBONATION

Le projet HyGreen Provence, porté par ENGIE, RTE, Géométhane et Natran, vise à créer un écosystème territorial de production, stockage et transport d'hydrogène vert. Il s'inscrit dans la stratégie globale de décarbonation du bassin industriel Fos-Berre-Provence, avec un investissement estimé à près d'un milliard d'euros.

Ce projet repose sur une chaîne complète : production d'électricité renouvelable (solaire et éolien), conversion en hydrogène par électrolyse sur la commune de Villeneuve, raccordement à la ligne haute tension de RTE via Valensole, stockage souterrain en cavités salines par Géométhane et acheminement vers le littoral par Natran (Manosque-Fos).

En 2025, **une concertation publique majeure**, organisée par la Commission nationale du débat public (CNDP), s'est tenue sur le territoire de DL-VAgglo, avec 2 réunions : une à Manosque (29 avril) et une Villeneuve (5 juin). Cette étape a permis de présenter le projet, d'écouter les attentes locales et de renforcer son acceptabilité. Les conclusions du débat public sont attendues fin d'année 2025.

Il s'agit d'un projet industriel dans lequel la collectivité joue son rôle : **protéger la population et favoriser les intérêts du territoire**. Si tous les signaux sont au vert, les travaux de construction pourraient débuter en 2028 pour une livraison en 2030.

Projet industriel d'envergure, HyGreen Provence contribuera à la réduction des émissions de CO₂, à la création d'une filière hydrogène locale génératrice d'emplois et à des retombées économiques positives pour les collectivités.



Enjeux et objectifs des actions mises en œuvre

Économie : La transition écologique comme levier de développement économique

DLVAgglo fait de la transition écologique un levier de développement économique sur son territoire. L'agglomération accompagne les entreprises et les agriculteurs dans la réduction de leur impact environnemental, la maîtrise de l'énergie et l'adoption de pratiques plus durables. Elle a également engagé un programme de requalification de ses

zones d'activités pour les rendre plus attractives, plus modernes et plus respectueuses de l'environnement. Parallèlement, le développement de l'économie circulaire, du Plan Alimentaire Territorial et de la valorisation des déchets renforce la résilience du territoire et favorise la création d'emplois locaux durables.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

En 2025, DLVAgglo a consolidé son soutien aux entreprises du territoire en déployant plusieurs dispositifs.

1 Fonds d'aide à la transition écologique des TPE

Doté de 100 000 € en 2025, ce fonds finance jusqu'à 70 % des dépenses d'investissement (plafond 10 000 €) pour des projets vertueux visant à réduire l'impact environnemental des TPE : végétalisation et désimperméabilisation, efficacité énergétique (LED, matériel isolant, équipements écologiques), maîtrise de l'eau et gestion des déchets.

À ce jour, 7 projets ont été financés, pour un montant total de 54 278 €, dont 20 000 € déjà versés. Parmi eux, des investissements dans des broyeurs de déchets verts, de la végétalisation, du relamping LED ou l'installation de bornes de recharge électrique.

2 Fonds agriculture

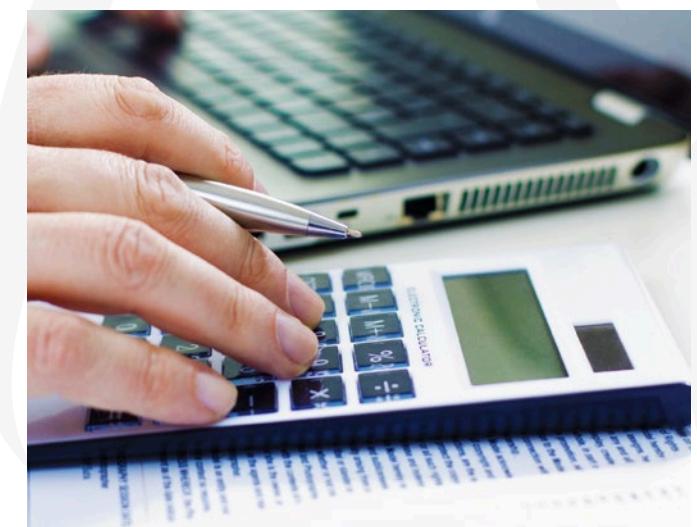
Ce fonds de 100 000 € accompagne l'installation ou la professionnalisation d'agriculteurs (18-40 ans, siège social et majorité de la SAU sur le territoire). L'aide à l'installation varie de 5 000 € à 15 000 €, avec des bonifications pour foncier, matériel d'occasion, démarches qualité ou transformation locale. En 2025, 5 projets ont été financés, et 2 dossiers sont en cours (taux de consommation du fonds : 67 %).

3 Fonds commerce

Destiné aux commerçants et artisans en centre-ville, ce fonds finance travaux, équipements, matériel ou sites internet à hauteur de 40 à 80 %, avec des bonifications écologiques (+10 à 30 %). En 2025, 19 projets ont été engagés, contribuant à la dynamisation des centres-villes et à la transition énergétique des commerces.

4 Eco-défis

DLVAgglo soutient également le dispositif Eco-défis, en partenariat avec la Région Sud, l'ADEME et les Chambres consulaires, pour valoriser les actions environnementales des entreprises (énergie, déchets, eau, mobilité...). Les entreprises peuvent obtenir un label bronze, argent ou or, accompagné d'un accompagnement personnalisé et d'outils de communication. En 2025, environ 60 entreprises du territoire ont été labellisées.



TRANSFORMER NOS ZONES D'ACTIVITÉS

DLVAgglo a engagé une requalification de ses zones d'activités économiques afin d'en faire des espaces plus attractifs, durables et adaptés aux enjeux de demain.

En 2024, les zones de Saint-Maurice et du Technoparc de Manosque ont obtenu le **label « Parc+ » niveau 1**, reconnaissance des efforts entrepris en matière de gestion environnementale, d'aménagement durable et de concertation avec les acteurs économiques. Une nouvelle candidature est prévue en 2026 pour viser le niveau 2, tandis qu'un projet de labellisation est lancé pour la zone des Bouillouettes à Oraison.

Pour accompagner cette dynamique, DLVAgglo a adopté un **Plan pluriannuel d'investissement 2025-2030**, mobilisant 1,2 million d'euros par an pour moderniser ses zones d'activités. Ce programme, réparti à parts égales entre Manosque (notamment la ZA de Saint-Joseph) et les autres communes du territoire, vise à sécuriser la circulation, favoriser les mobilités douces, désimperméabiliser et végétaliser les espaces, et équiper les sites en éclairage LED.

Les premiers travaux ont concerné, entre 2024 et 2025, les zones de Sainte-Tulle et de Saint-Joseph (avenue du 1er Mai). Ils se poursuivront en 2026 sur les zones de Villeneuve, Oraison, ainsi que sur les rues des Entrepreneurs et des Artisans à Manosque, selon un calendrier d'aménagement planifié jusqu'en 2030.

À travers ce programme, DLVAgglo affirme sa volonté de concilier attractivité économique et transition écologique, en faisant de ses zones d'activités des espaces exemplaires et durables au service du développement local.



SOUTENIR L'AUTOCONSOMMATION D'ENERGIE VERTE PRODUITE LOCALEMENT

Afin d'accélérer la transition énergétique des zones d'activités sur leur territoire, DLVAggo, la Ville de Manosque et L'Occitane en Provence se sont associés pour lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le développement du photovoltaïque sur la zone d'activités St-Maurice - Grandes Terres.

Lauréat de l'AMI, la société Solarhona prévoit dans un premier temps l'installation de **4 à 5 MWc de parcs solaires au sol et d'ombrières sur 6 parcelles anthropisées**. Puis, le projet prévoit la création d'une **boucle d'autoconsommation collective (ACC)** permettant aux entreprises de la ZA intéressées d'intégrer un circuit local d'énergie verte, à un coût attractif et sécurisé à court/moyen terme.

Ce projet pilote, qui s'inscrit dans la stratégie DLVAggo 2030 et le dispositif « Territoires d'Industrie » dont l'agglomération est lauréate, vise à être répliqué sur d'autres ZA du territoire. Il contribue à la décarbonation du tissu économique local et à la valorisation des espaces déjà artificialisés (parkings, bassins de rétention, etc.), en favorisant la superposition des usages.

En soutenant l'autoconsommation d'énergie verte et locale, ce projet renforce l'attractivité économique du territoire et génère des revenus pour les collectivités sur les 30 années d'exploitation des centrales photovoltaïques.

En 2025, 3 demandes d'autorisation d'urbanisme ont été déposées et une étude d'impact est en cours de finalisation sur 2 bassins de rétention. Les premiers travaux devraient débuter au printemps 2026.



Enjeux et objectifs des actions mises en œuvre

Cadre de vie : Préserver et améliorer notre cadre de vie

Préserver l'eau, les sols, les forêts et la biodiversité constitue un impératif pour maintenir la qualité exceptionnelle de notre cadre de vie et la résilience de notre territoire. À travers la gestion de la ressource en eau, la prévention des risques naturels, la promotion d'une agriculture plus durable

et la renaturation des espaces urbains, DLVAgglo agit pour un territoire vivant et attractif. Ces actions visent également à renforcer les liens entre santé, environnement et qualité de vie, en intégrant les enjeux climatiques dans l'aménagement et l'urbanisme.

DÉCHETS : RÉDUIRE, TRIER ET VALORISER AUTREMENT

DLVAggo poursuit la mise en œuvre de son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), qui comprend 55 actions de prévention pour réduire les tonnages d'Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) d'ici 2030.

Les résultats sont déjà visibles : en 2024, la production d'OMA a diminué de 5 %, passant de 429 kg/habitant en 2023 à 407 kg/habitant en 2024.

1. Le geste de tri récompensé avec Cliiink

Depuis 2021, 8 360 habitants utilisent le dispositif Cliiink, qui récompense le tri du verre par des points convertibles en bons d'achat à utiliser dans des commerces locaux. En 2025, le programme s'est enrichi d'une version solidaire : les usagers peuvent désormais donner leurs points à 6 associations du territoire. Concrètement, un utilisateur peut reverser 1 € à la structure de son choix pour 30 emballages en verres triés dans une colonne (173 sont équipées sur les 263 implantées sur l'ensemble du territoire). Chaque association partenaire a également reçu une subvention de 500 € pour la mise en œuvre d'actions locales de prévention des déchets.

2. Le déploiement du compostage

Depuis 2023, 1 429 composteurs individuels ont été vendus, dont 266 en 2025. La réservation en ligne via le portail citoyen facilite désormais les démarches, et des ventes régulières sont organisées à Volx et dans les déchetteries du territoire.

Les ateliers « Tous au compost » ont permis de former une 60aine de participants en 2025. DLVAggo prévoit pour 2026 la création d'une newsletter et d'un espace ressources afin d'accompagner durablement les usagers dans leurs pratiques.

Le compostage collectif, lancé en 2023, poursuit également son déploiement avec pour objectif d'équiper toutes les communes de l'agglomération d'au moins un site partagé. D'ici fin 2025, une 20aine de communes sur les 25 de l'agglomération devraient être équipées.

DLVAggo fournit gratuitement le matériel (soit 700 à 800 € par plateforme) et accompagne les communes et référents bénévoles, favorisant un retour local de la matière organique et une réduction des tonnages d'OMR.

Pour plus de détails, retrouvez chaque année le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de gestion des déchets sur le site internet de DLVAggo :

www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/environnement/collecte-des-dechets/



EAU POTABLE : MISE EN SERVICE DE L'USINE DE POTABILISATION DU VERDON À MANOSQUE

Garantir une eau potable de qualité pour tous est un enjeu prioritaire de DLVAgglo dans un contexte de changement climatique et de pression croissante sur la ressource. En 2025, une étape majeure a été franchie avec la mise en service de la nouvelle usine intercommunale de potabilisation de l'eau du Verdon, située à Précombault, à Manosque.

Cet équipement stratégique, piloté par la Régie des Eaux DLVAgglo, permet de **sécuriser l'alimentation en eau potable de plus de 48 000 habitants de l'agglomération et des communes voisines**. Alimentée par l'interconnexion entre Oraison et le Val de Rancure, cette installation assure le traitement complet de l'eau brute du Verdon, en garantissant un haut niveau de qualité sanitaire et environnementale.

D'un montant total de 8,49 M€ HT, l'équipement a été cofinancé par l'État et le Département des Alpes-de-Haute-Provence. Conçue pour anticiper les risques de pollution et de défaillance des captages existants, notamment liés à la migration des polluants piégés dans les sédiments de la Durance, cette station vise également à stabiliser les prélèvements dans le fleuve, en facilitant la gestion partagée de la ressource entre les différents usages : eau potable, irrigation, industrie et production énergétique.

En parallèle, la Régie des eaux effectue des actions de **modernisation du réseau d'eau potable** et d'**optimisation du traitement des eaux usées**, pour une gestion plus durable et responsable de la ressource.

Pour plus de détails, retrouvez chaque année le Rapport d'activité de la Régie des eaux sur le site internet de DLVAgglo:

www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/eau-assainissement/



ESPACES NATURELS : PRÉSERVER, RESTAURER ET ENTREtenir NOS MILIEUX AQUATIQUES ET FORESTIERS

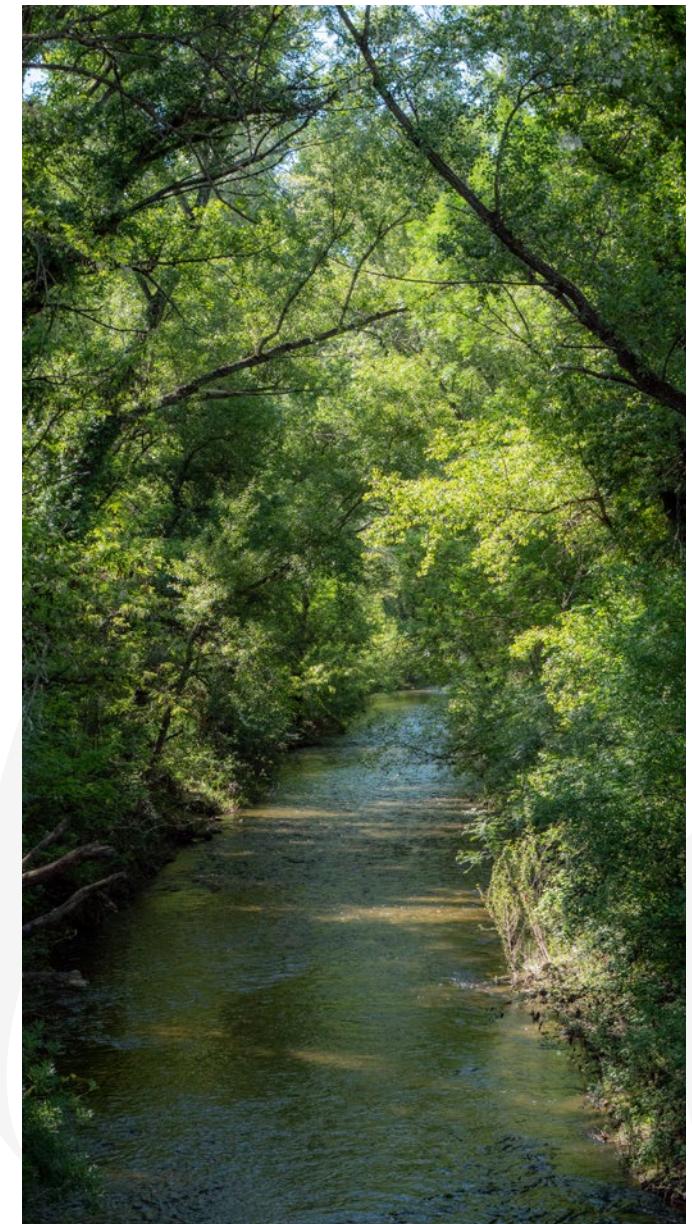
Agir pour l'entretien et la restauration des milieux naturels, c'est à la fois préserver la biodiversité, renforcer la résilience du territoire face au changement climatique et améliorer le cadre de vie des habitants. C'est pour cela que DLVAgglo poursuit en 2025 son engagement en faveur de la préservation des milieux aquatiques et forestiers.

Une campagne de travaux d'entretien des cours d'eau, d'un montant de 100 000 €, est programmée en fin d'année 2025 sur près de 5 km de linéaire, incluant débroussaillage sélectif, enlèvement d'embâcles et lutte contre les espèces invasives. Une seconde campagne suivra au 1^{er} trimestre 2026, pour un montant de 150 000 €.

Le service Espaces Naturels DLVAgglo œuvre également pour la **restauration hydromorphologique du riu de Drouille à Manosque**, un projet d'envergure estimé à 2 M€, avec un lancement des travaux prévu avant 2027. Le site fera l'objet d'une renaturation complète dans le cadre de la requalification du parc de Drouille et de la Coulée verte.

D'autre part, un **plan de gestion des zones humides** a été lancé sur les lacs des Laurons et de la Forestière, en partenariat avec le PNR du Luberon, le CEN PACA, la Ville de Manosque et l'AAPPMA de La Gaule Oraisonnaise, pour préserver la biodiversité et encadrer les usages (pêche, quiétude des sites).

Enfin, dans le cadre de la prévention incendie, **un chantier a été conduit avec l'UIISC7 sur la piste LUB21** (2 km entre le crématorium et le col de la Mort d'Imbert), afin de sécuriser les massifs forestiers face au risque croissant de feux de forêt.



Porter l'exemplarité : Une collectivité responsable et engagée

Enjeux et objectifs des actions mises en œuvre

DLVAggo place l'exemplarité au cœur de son action publique. L'agglomération intègre les enjeux environnementaux dans l'ensemble de ses politiques et de ses pratiques internes : numérique et achats responsables, mobilité des agents, gestion raisonnée des espaces verts et réduction de l'empreinte carbone de ses services. En tant qu'acteur

public de proximité, DLVAggo se doit de participer pleinement à l'effort collectif de décarbonation et d'adaptation au changement climatique. Cette démarche de transition interne traduit la volonté de l'agglomération d'entraîner l'ensemble des acteurs du territoire vers des pratiques plus vertueuses.

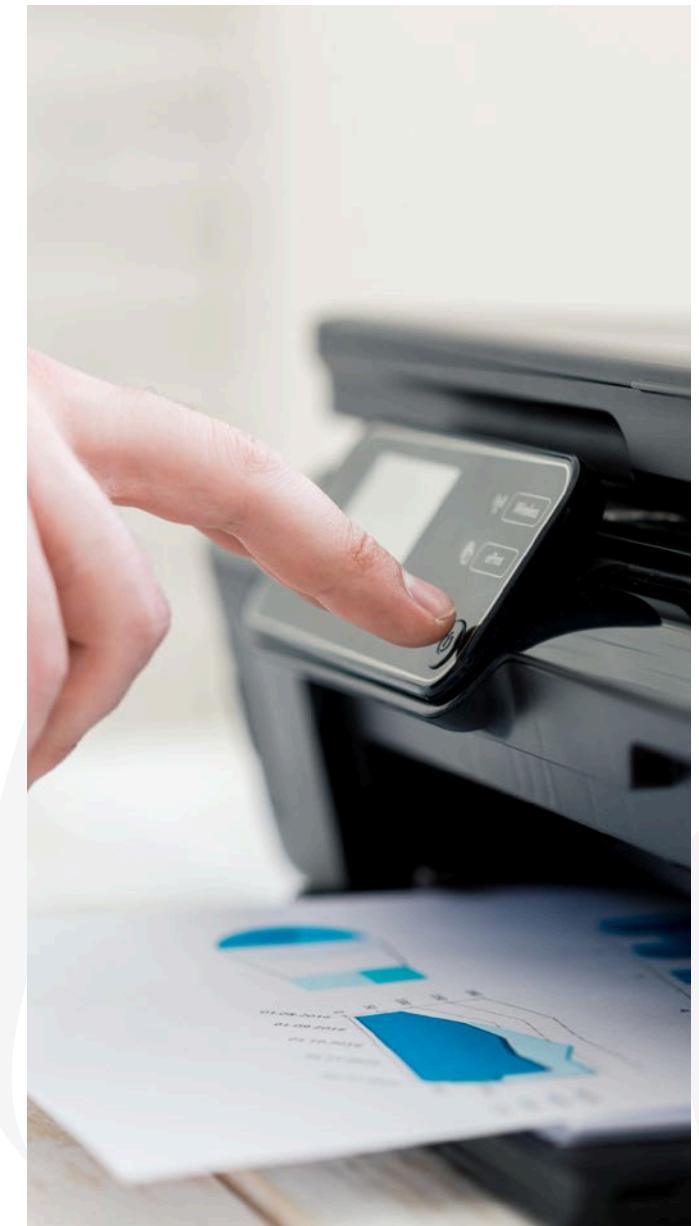
FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

DLVAgglo s'est engagée dans une démarche de sobriété numérique, en adoptant lors du Conseil communautaire du 10 décembre 2024 une feuille de route pour un numérique responsable. Cette stratégie répond aux exigences de la loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique).

En 2025, première année de mise en œuvre de la feuille de route, plusieurs actions concrètes ont été engagées :

- **Test du logiciel Papercut** pour le contrôle et le suivi des consommations d'impression, afin d'optimiser l'usage des photocopieurs ;
- **Intégration des principes de la loi AGEC dans les marchés publics de matériel informatique et d'impression**, avec au moins 30 % d'équipements issus du réemploi ou recyclés ;
- **Choix d'équipements plus sobres** : par exemple, le remplacement progressif des deux écrans 24 pouces par un écran panoramique 34 pouces, moins énergivore (32 W contre 36 W cumulés), plus économique et plus ergonomique.

Les premiers comparatifs de coûts démontrent déjà l'intérêt de cette démarche : un photocopieur noir et blanc recyclé coûte 83,61 € HT par trimestre, contre 194,45 € HT pour un modèle neuf, et un modèle couleur recyclé revient à 138,90 € HT, contre 278,55 € HT neuf.



LANCEMENT DU 1^{ER} BILAN CARBONE PATRIMOINE ET COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

En 2025, DLVAgglo s'est engagé dans la réalisation de son 1^{er} Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES). Loin de se limiter à une obligation réglementaire, cette démarche traduit la volonté de la collectivité d'être exemplaire et de **prendre pleinement sa part dans l'effort global de décarbonation.**

Le BEGES se concentre sur les émissions liées au patrimoine et aux compétences de DLVAgglo (bâtiments, flotte de véhicules, gestion des déchets, déplacements, etc.). Il complète ainsi le PCAET, qui couvre l'ensemble des émissions du territoire, en offrant une vision précise de l'impact propre des services de la collectivité.

Accompagnée par un bureau d'études expert en bilan carbone, DLVAgglo a lancé la démarche au printemps 2025. La phase de collecte des données s'est déroulée durant l'été 2025, mobilisant l'ensemble des services communautaires pour recenser de nombreuses données à convertir en équivalents carbone. L'automne 2025 sera consacré à la co-construction d'un plan d'action interne, associant les services autour d'objectifs concrets de réduction des émissions. La finalisation et la publication des livrables est prévue pour fin d'année 2025/début d'année 2026.

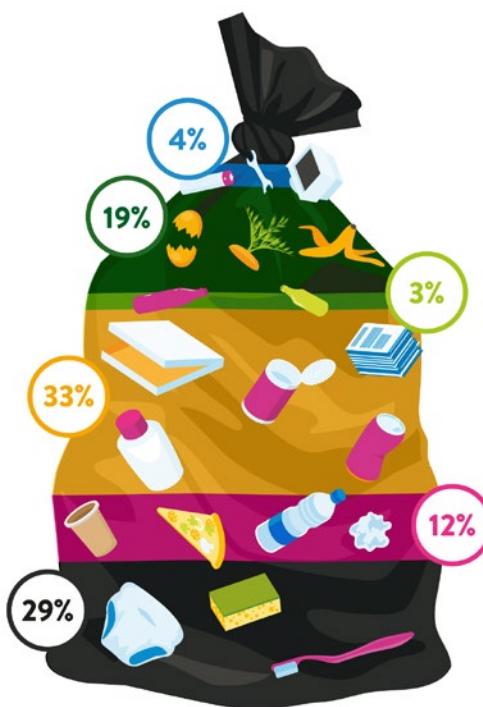
Ce travail, d'un budget global de 21 090 € TTC, constitue **une première étape vers la définition d'une trajectoire carbone à long terme**, qui sera intégrée au suivi des actions PCAET pour renforcer la cohérence globale de la stratégie climat de DLVAgglo.



VERS UNE GESTION EXEMPLAIRE DES DÉCHETS EN INTERNE

En 2025, DLVAgglo a engagé une campagne de caractérisation des déchets produits par ses propres services, après un questionnaire interne diffusé en octobre 2024.

Cette démarche, portée par l'ambassadrice du tri DLVAgglo, a permis d'évaluer les pratiques de tri et de gestion des déchets en interne, à partir des retours des agents et d'une analyse de terrain des déchets non valorisables.



Un rapport de synthèse a mis en évidence plusieurs axes d'amélioration : optimisation des dispositifs de pré-collecte, clarification des consignes de tri et élaboration d'une charte interne de gestion des déchets.

Un kit éco-agent sera élaboré et distribué dès 2026 à l'ensemble des agents de DLVAgglo et des services mutualisés afin de favoriser la réduction des déchets au sein des services :

- Un sac de tri,
- Une gourde réutilisable en inox,
- Un mug nomade en inox,
- Un guide Ademe sur l'éco-responsabilité au bureau
- Un flyer explicatif présentant les consignes de tri spécifiques à DLVAgglo.

Parallèlement, des rencontres avec les services seront planifiées afin de vérifier et actualiser les informations recueillies lors de l'autodiagnostic : identification des moyens de collecte et pré-collecte à disposition des agents, analyse de la signalétique en place dans les locaux, et recueil d'éventuels besoins complémentaires.

A noter également, plusieurs visites du centre de tri Véolia de Manosque ont été organisées en 2025 pour les agents et les élus, afin de renforcer la connaissance des filières locales de valorisation.

Citoyenneté : Toutes et tous acteurs du changement

Enjeux et objectifs des actions mises en œuvre

L'atteinte des objectifs du PCAET repose sur la mobilisation collective. DLVAgglo place la participation citoyenne au cœur de sa démarche, en soutenant les initiatives locales, les projets collectifs et les actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux. La jeunesse, force de proposition et de mobilisation, s'engage à travers les

conseils communautaires et municipaux jeunes. La dimension sociale de la transition écologique est également centrale : créer du lien, renforcer la cohésion et favoriser l'inclusion permettent de construire un territoire plus solidaire, participatif et durable.

ÉDUQUER, PRÉVENIR, RESPONSABILISER : LA JEUNESSE AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le 16 octobre 2025, s'est tenu le **Salon de la Prévention et de la Délinquance** à Manosque, réunissant près de 500 collégiens pour une journée d'échanges et de sensibilisation.

Encadrés par DLVAgglo, les forces de l'ordre, les professionnels de santé et les acteurs associatifs, les jeunes ont pu participer à des ateliers interactifs autour du harcèlement, des addictions, des violences intrafamiliales et du respect citoyen.

Portée par de nombreux partenaires (Maison des Adolescents 04, Addictions France, CDAD 04, CO-DES 04, Promeneurs du Net...), cette initiative vise à prévenir les comportements à risque, renforcer l'égalité et la citoyenneté, et à **donner aux jeunes les clés pour devenir acteurs de leur sécurité et de leur avenir**.



LA JEUNESSE S'ENGAGE POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

En 2025, DLVAgglo a poursuivi ses actions en faveur de l'engagement des jeunes autour des enjeux de la transition écologique et citoyenne.

Le Village de l'eau, organisé à Manosque en mai 2025 dans le sillage de la Conférence des Nations Unies sur les Océans, a réuni près de 400 visiteurs autour d'ateliers scientifiques et ludiques conçus par des jeunes volontaires et éco-volontaires. Ce projet, soutenu par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) à hauteur de 8 000 €, a permis de sensibiliser le grand public aux enjeux de la ressource en eau et de la préservation des milieux marins.

Toujours sur la thématique de l'eau, **les Jeunes Conseillers Communautaires** ont initié, en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon (PNRL), l'organisation d'une **formation pour les écodélégués des lycées de Manosque sur les économies d'eau**. Prévue entre novembre et décembre 2025, cette formation réunira 80 jeunes, avec un financement du PNRL de 3 000 €, et se conclura lors du Forum de l'Engagement, le 11 décembre 2025.

Parallèlement, **40 jeunes du Service National Universel ont participé au débat public sur la réindustrialisation et la décarbonation du bassin industriel Fos-Berre-Provence**, favorisant leur

expression citoyenne sur les grands défis de la transition énergétique (cf. paragraphe Hygreen).

Enfin, dans le cadre de l'application de sa feuille de route numérique responsable, l'agglomération a organisé un **Digital Clean Up Day**, impliquant agents et jeunes dans la réduction de l'empreinte numérique.

En 2026, le nouveau Conseil Communautaire Jeune intégrera un axe « transition énergétique », démontrant l'implication des jeunes sur cette thématique. Le service jeunesse DLVAgglo accompagnera également la **désimperméabilisation de la cour de l'école internationale** (niveau élémentaire), pour un montant de 240 000 €.

SENSIBILISER A LA GESTION DES DÉCHETS ET AU GESTE DE TRI

En 2024, l'ambassadrice du tri DLVAggo est intervenue dans **30 établissements scolaires du territoire** (9 maternelles, 19 élémentaires, 1 collège et 1 lycée) pour animer **106 séances de sensibilisation**, soit 2 258 enfants sensibilisés.

L'objectif : initier les plus jeunes aux bons gestes de tri et les impliquer comme ambassadeurs du changement auprès de leur entourage. À titre de comparaison, 2 019 élèves avaient été sensibilisés en 2023 lors de 78 interventions dans 28 établissements, témoignant de la montée en puissance du dispositif.

En parallèle, l'ambassadrice du tri a participé à **23 stands de sensibilisation sur les marchés, forums des associations et manifestations locales en 2024**, afin de toucher un public plus large.

Les chiffres 2025, non consolidés au moment de la rédaction du présent rapport, confirment une nouvelle progression de ces actions avec 131 séances de sensibilisation planifiées jusqu'à la fin de l'année, représentant 2 873 enfants sensibilisés. En 2025, DLVAggo a travaillé sur la construction d'un **nouveau format de séquence pédagogique** combinant trois interventions pour les classes du cycle 1 et deux interventions en classe et une sortie terrain pour les classes du cycle 2 et 3.

LES RENCONTRES DE L'ÉNERGIE

Le 7 juin 2025, la Ville de Manosque et DLVAggo ont coorganisé la première édition des Rencontres de l'Énergie, **un événement grand public dédié à la transition écologique et énergétique**.

Organisée au cinéma CGR de Manosque et sur son esplanade, cette journée a rassemblé habitants, élus, experts et acteurs locaux autour de conférences, tables rondes et animations. La thématique du solaire photovoltaïque a été au cœur des échanges, avec la participation de collectifs citoyens et de partenaires institutionnels.



Des stands, ateliers pédagogiques et espaces conseil ont permis au public de découvrir des solutions concrètes pour réduire sa consommation d'énergie et produire localement. La journée s'est conclue par la projection gratuite du film « Demain » de Cyril Dion.

Cet événement a contribué à valoriser les initiatives locales en faveur de la transition énergétique et à affirmer la vallée de la Durance comme un territoire d'énergie et d'innovation !



Rapport de développement durable : une ambition collective au service de la transition énergétique et écologique

Les politiques communautaires embrassent aujourd’hui l’ensemble des enjeux de la transition écologique et énergétique, en partenariat avec les acteurs du territoire, car les défis du XXI^e siècle nous concernent tous. En cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), cette stratégie illustre la diversité des actions engagées et la mobilisation de moyens financiers conséquents dans tous les domaines de la vie quotidienne. Elle témoigne d’une dynamique collective portée par l’intercommunalité, qui réaffirme son engagement à construire, pas à pas, un territoire exemplaire en matière de développement durable et de gestion responsable des ressources.

La feuille de route est tracée : les documents cadre de la DLVA dessinent une voie vers la neutralité carbone d’ici 2050, par étapes successives. Cette ambition n’est pas seulement une exigence environnementale, elle est aussi une chance pour le territoire, car elle soutient l’économie locale, stimule l’innovation et inscrit notre action dans un défi planétaire.

Dans cet élan, la gestion des déchets s’impose comme l’un des piliers de la transition écologique. À travers le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,

riche de cinquante-cinq actions concrètes, la collectivité démontre sa volonté de réduire la production, d’affiner le tri et de magnifier la valorisation. Les premiers résultats – la baisse des ordures ménagères résiduelles – confirment la pertinence de cette démarche. Mais l’ambition va plus loin : elle s’incarne dans une gestion interne exemplaire et une pédagogie audacieuse, tournée vers la jeunesse et le grand public, afin que les gestes responsables deviennent une seconde nature.

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, c’est protéger l’âme même du territoire. Ses espaces remarquables, véritables écrins de biodiversité, sont à la fois héritage et promesse. Leur sauvegarde garantit un cadre de vie harmonieux, renforce l’identité locale et nourrit l’attractivité résidentielle autant que touristique. La nature n'est plus seulement un décor : elle devient moteur d'un développement équilibré, où le bien-être des habitants se conjugue avec le rayonnement extérieur.

La transition énergétique, quant à elle, se révèle vecteur d’innovation et de prospérité. Rénovation des bâtiments publics, essor des filières circulaires, accompagnement des entreprises vers des modèles sobres en carbone : autant d’initiatives qui prouvent que

l’économie et l’écologie ne s’opposent pas, mais s’élèvent ensemble. Cette orientation audacieuse positionne le territoire comme un acteur attractif et exemplaire dans le paysage national.

Enfin, cette vision ne saurait s’accomplir sans une mobilisation collective. Élus, agents, habitants, entrepreneurs, associations : tous sont conviés à bâtir une cohérence partagée. L’intercommunalité, en chef de file, veille à ce que chaque politique publique – mobilité, logement, économie, énergie, culture, gestion des ressources naturelles – soit traversée par l’exigence écologique. De cette transversalité naît une énergie fédératrice, où l’avenir se dessine dans l’unité et la responsabilité.

Vincent ALLEVARD

1^{er} Vice-Président

Délégué à
l’Environnement,
aux Relations
institutionnelles et au
Centre aqua ludique
1^{er} adjoint au Maire
d’Oraison

Jérôme DUBOIS

8^e Vice-Président

Délégué à
l’Aménagement du
Territoire,
aux Mobilités douces
et à la Transition
Énergétique
Maire de Volx

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMÉRATION